

Klapuchová, Petra

**Terrains de recherche : autour du facteur diatopique et des spécificités du groupe ciblé**

In: Klapuchová, Petra. *Approche épilinguistique des adolescents québécois sur la situation linguistique au Québec*. Première édition Brno: Masaryk University Press, 2020, pp. 33-41

ISBN 978-80-210-9732-2; ISBN 978-80-210-9733-9 (online ; pdf)

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/143539>

Access Date: 04. 12. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

## 2 TERRAINS DE RECHERCHE : AUTOUR DU FACTEUR DIATOPIQUE ET DES SPÉCIFICITÉS DU GROUPE CIBLÉ

Le présent chapitre englobera trois objectifs. Premièrement, il proposera une courte présentation des quatre terrains de notre recherche. Deuxièmement, un espace sera consacré à une description concise des établissements scolaires. Enfin, nous nous focaliserons sur la spécificité du groupe ciblé, à savoir les adolescents contemporains.

### **2.1 Présentation des sites choisis pour l'enquête de terrain : Gatineau, Montréal, Québec et Saint-Gabriel-de-Valcartier**

Quatre terrains d'enquête ont été choisis de manière à obtenir des résultats les plus diversifiés possibles, à savoir Gatineau, Montréal, Québec et Saint-Gabriel-de-Valcartier. Quatre milieux spécifiques non seulement par leur histoire mais aussi par la différence de la proximité du monde anglophone et par le caractère stéréotypique de leurs habitants.

#### **2.1.1 Gatineau**

C'est une ville relativement nouvelle, constituée le 1<sup>er</sup> janvier 1975, qui doit son appellation à Nicolas Gastineau, négociant de fourrures qui, selon la légende, s'est noyé dans la rivière Gatineau<sup>130</sup>. La ville de Gatineau est constituée de sept

---

130 Ville de Gatineau [révision historique, Latrémouille Denise & Lanthier Suzanne], 1995, « Introduction », in : *Gatineau racontée*, Gatineau, Ville de Gatineau, p. xi.

municipalités<sup>131</sup> dont l'origine se trouve, pour la plupart, au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>132</sup>. La forme contemporaine de la ville a néanmoins été formée presque trois décennies plus tard, en 2002, quand les villes d'Aylmer, de Buckingham, de Gatineau, de Hull et de Masson-Angers (ainsi que la Communauté urbaine de l'Outaouais) ont fusionné et formé ensemble une ville<sup>133</sup> dont le nom est celui de Gatineau. Depuis sa naissance en 1975, la ville de Gatineau a connu un essor sur le plan économique, industriel et commercial<sup>134</sup>. Gatineau se trouve dans la région des Outaouais qui doit son nom à la rivière des Outaouais qui sépare le Québec de l'Ontario.

Des indices rappelant la naissance récente de la ville de Gatineau sont apparus dans nos questionnaires. Certains enquêtés gardent la tradition et ils écrivent Hull, Aylmer, etc., au lieu de Gatineau en réponse à la question sur leur ville d'origine.

La proximité de la province de l'Ontario renforce le contact entre les habitants de Gatineau et la langue anglaise. Selon Roger Blanchette, enseignant en histoire au CEGEP de l'Outaouais : « Au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle [...] l'anglicisation continue lentement son œuvre, de façon subtile et pernicieuse »<sup>135</sup>. Un autre facteur qui influence la promotion du bilinguisme et de l'anglais, c'est qu'il n'est pas rare que les habitants de Gatineau travaillent à Ottawa, donc en anglais. Blanchette mentionne que pour des raisons économiques, les Ontariens achètent leurs maisons sur la rive québécoise étendant ainsi la pratique de l'anglais sur les lieux publics, état réel accepté par la population francophone de l'Outaouais. Selon Blanchette, « la Charte de la langue française (loi 101) ne semble pas s'appliquer en Outaouais »<sup>136</sup>.

## 2.1.2 Montréal

L'origine de la ville date du XVI<sup>e</sup> siècle suite à la découverte du village d'Hoche-laga. La ville tient son nom de la montagne Mont Royal située au centre de l'Île de Montréal. Montréal est caractéristique de par sa diversité culturelle accom-

---

131 Pointe-Gatineau, Touraine, Gatineau, Templeton-Ouest, village de Templeton, Templeton-Est et Templeton-Est, partie Est

132 Ville de Gatineau [révision historique, Latrémouille Denise & Lanthier Suzanne], « Introduction », p. xi, in : *Gatineau racontée, op.cit.*

133 Ville de Gatineau : [http://www.gatineau.ca/portail/default.aspx?p=histoire\\_cartes\\_statistiques/dates\\_importantes](http://www.gatineau.ca/portail/default.aspx?p=histoire_cartes_statistiques/dates_importantes), [26/04/2015].

134 Patrice Cayouette, 1996, « Introduction générale », in : Pierre Gosselin et al., *Regards sur le Gatineau d'hier*, Hull, Société d'Histoire de l'Outaouais, page non numérotée.

135 Roger Blanchette, 2009, *L'Outaouais*, Québec, Presses de l'Université de Laval, p. 139.

136 *Ibid.*, p. 158.

pagnée de la division territoriale historique entre la zone francophone à l'Est et la zone anglophone à l'Ouest ou, selon certaines conceptions, le centre-ville des migrants et la banlieue des francophones<sup>137</sup>.

La culture montréalaise contemporaine est formée par les francophones, les anglophones et les allophones qui se croisent au quotidien et créent ainsi un théâtre de culture remarquable. Jocelyn Létourneau utilise le concept de « passage identitaire » pour décrire « la dynamique de régénération culturelle et d'actualisation identitaire qui caractérise la métropole »<sup>138</sup>.

Montréal, bien que renommé pour sa diversité culturelle, jouit d'une importance incontestable au sein de la francophonie mondiale car il est placé en deuxième position des villes à population principalement francophone dans le classement mondial<sup>139</sup>. Même si, selon Jean-Claude Corbeil, la situation linguistique au Québec est actuellement harmonieuse, la situation à Montréal demeure pré-occupante<sup>140</sup>. L'ouverture de Montréal au monde anglophone n'est pourtant pas un phénomène récent<sup>141</sup>. Bien que les traits essentiels de la ville proviennent de ses origines françaises, l'américanité en est un aspect frappant et omniprésent. Ce qui semble préoccuper les élites francophones semble néanmoins ouvrir des portes à la ville de Montréal : l'aspect francophone la relie à la famille de la francophonie, l'aspect anglophone lui offre des avantages incontestables au niveau international<sup>142</sup>.

### 2.1.3 Québec

L'origine de la ville de Québec est très modeste. Le jour de sa fondation, le 3 juillet 1608 par Samuel de Champlain, la ville comptait 28 habitants dont 20 sont morts au cours de l'hiver<sup>143</sup>. Le même jour 378 ans plus tard, le 3 juillet 1986, la ville de Québec est devenue la première ville nord-américaine inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco<sup>144</sup>. La signification du toponyme *Québec*, d'origine algonquine, est « l'endroit où le fleuve se rétrécit ».

---

137 J.-C. Corbeil, « La langue française ... », *art.cit.*, p. 112.

138 Jocelyn Létourneau, 2005, « Postnationalisme ? Rouvrir la question du Québec », in : Yves Charles Zarka et al., 2005, *Le Québec, une autre Amérique. Dynamismes d'une identité*, Paris, PUF, p. 19.

139 Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada, 2010, « Les régions de Canada », in : *Découvrir le Canada. Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté*, Ottawa, Citoyenneté et Immigration Canada, p. 47.

140 J.-C. Corbeil, « La langue française ... », *art.cit.*, p. 112.

141 P.-A. Linteau, *Brève histoire ... op.cit.*, p. 160.

142 Jean-Louis Roy, 2005, *Montréal : ville nouvelle, ville plurielle*, Montréal, Hurtubise HMH, p. 93.

143 Jean Provencher, 2008, *Chronologie du Québec*, Montréal, Boréal, p. 35.

144 *Ibid.*, p. 324.

Actuellement, la ville de Québec est la capitale nationale de la province du Québec. Ainsi, elle est le siège des institutions telles que le Parlement du Québec ou la Société du bon parler français. Après Montréal, Québec est la deuxième ville la plus peuplée du Québec.

#### 2.1.4 Saint-Gabriel-de-Valcartier

Situé au pied des Laurentides, Saint-Gabriel-de-Valcartier se trouve à quelques 30 kilomètres au nord-ouest de la ville de Québec. La spécificité de Saint-Gabriel-de-Valcartier utile pour notre recherche est un taux de bilinguisme élevé. Selon l'indice fournie par le Professeur Jean Quirion, ceci peut être expliqué par la présence d'une base des Forces canadiennes : « Plusieurs milliers de militaires et de civils y travaillent, tant anglophones que francophones, car les forces armées relèvent du gouvernement fédéral »<sup>145</sup>. La passation des questionnaires à Saint-Gabriel-de-Valcartier et, surtout, les analyses des données reçues permettent d'entrer dans un monde de recherche spécifique et différent des trois autres grandes villes.

L'histoire des sites, les influences extérieures et la composition de la population décrites dans les lignes précédentes indiquent que Montréal, Gatineau et Saint-Gabriel-de-Valcartier seraient plus anglicisés et plus ouverts à la diversité que la ville de Québec, plus conservatrice. Nous vérifierons cette hypothèse continuellement pendant l'analyse de notre corpus.

## 2.2 Quelques généralités sur le fonctionnement des établissements scolaires au Québec

L'article 133 de la Constitution canadienne de 1867 stipule que l'éducation est du ressort des provinces. En même temps, l'article 93 de la Constitution précise que les catholiques et les protestants jouissent d'un enseignement scolaire distinct au Québec. Ainsi, deux systèmes scolaires séparés<sup>146</sup> se sont formés au Québec, l'un catholique de langue française et l'autre protestant de langue anglaise<sup>147</sup>. Cepen-

---

145 La citation est issue du courriel que nous avons reçu le 18 juin 2013 de la part du Professeur J. Quirion suite à notre demande de consultation.

146 Même à l'époque actuelle, « la majorité des écoles privées (80%) ont un caractère confessionnel plus ou moins prononcé. Plus précisément, la grande majorité s'inscrivent dans la tradition catholique et protestante. [...] Une forte majorité (76%) des écoles privées ont une charte de confession catholique qui fonde le caractère religieux de leur mission éducative. » Guy Durand, 2007, *L'école privée : pour ou contre ?*, Montréal, Les Éditions voix parallèles, pp. 36-37.

147 J. Laponce, *Loi de Babel...*, *op.cit.*, p. 60.

dant, l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* issu de la révision constitutionnelle de 1982 a accru le pouvoir fédéral sur le système scolaire. D'un côté, cet article est favorable aux minorités francophones vivant hors du Québec à qui la formation en français doit être rendue possible lorsque le nombre d'élèves le justifie. Pourtant, seulement la moitié des enfants francophones fréquente une école française hors du Québec<sup>148</sup>. D'un autre côté, ce même article est défavorable au sein du Québec où il limite l'effet de la loi 101<sup>149</sup>. Le privilège d'envoyer les enfants à l'école anglaise dont jouissaient seulement les parents qui eux-mêmes avaient été éduqués en anglais (clause *Québec* à l'époque) entre dès lors en vigueur pour toutes les familles du Québec (clause *Canada* actuellement).

Le rapport aux études et le comportement de certains jeunes Québécois inquiètent le concept de la « société de savoir »<sup>150</sup> comme certains nomment la génération contemporaine. Malgré les possibilités que les jeunes ont dans le champ de la scolarisation, nombreux sont ceux qui quittent tôt les études. Il y en a qui attendent d'atteindre 16 ans, l'âge de la fin de la scolarité obligatoire au Québec<sup>151</sup>, pour pouvoir quitter l'école. Il y en a qui continuent leurs études et obtiennent un niveau plus haut de formation. Et, finalement, il y a ceux qui mènent une vie parallèle de travailleur. Dans ce dernier cas, l'achèvement de la formation envisagée est incertain et le travail devient habituellement la priorité<sup>152</sup>. Selon Madeleine Gauthier, la tendance à quitter les établissements scolaires est plus présente chez les hommes tandis que les femmes sont plus nombreuses à tous les niveaux de l'enseignement et elles sont en train de rejoindre les hommes en nombre d'étudiants en doctorat<sup>153</sup>.

Vu la complexité de la procédure pour être accepté dans les établissements scolaires publics au Canada<sup>154</sup>, nous avons choisi d'effectuer nos recherches dans les écoles privées au Québec. Notre doute sur la composition socio-culturelle des étudiants a été effacé par le fait que les portes des collèges privés sont également ouvertes aux étudiants qui ne pourraient pas payer les frais scolaires grâce à des subventions.

---

148 J. Laponce, *Loi de Babel...*, *op.cit.*, p. 63.

149 Voir le chapitre 1.2.

150 Madeleine Gauthier, « Les jeunes porteurs de projets : le cas québécois », in : Simon Langlois & Jacques Palard (dir.), 2008, *La conscience de génération en France et au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 33.

151 Céline Saint-Pierre, « L'école dans ou hors la cité ? », in : Pierre-W. Boudreault & Michel Parazelli (dir.), 2004, *L'Imaginaire urbain et les jeunes. La ville comme espace d'expériences identitaires et créatrices*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 55.

152 Céline Saint-Pierre, « L'école dans ou hors ... », *art.cit.*, p. 55.

153 Madeleine Gauthier, « Les jeunes porteurs... », *art.cit.*, p. 35.

154 Voir le chapitre 3.5.

### 2.3 Caractéristiques des adolescents du début du XXI<sup>e</sup> siècle

Si l'on cherche un équivalent anglais du mot *adolescent*, on retrouve *teenager*, le mot composé de *teen*, *age* et *-er*, qui désigne une personne ayant entre 13 et 19 ans. L'équivalent français de *teenager* n'est néanmoins pas si univoque. « *Adolescent* » vient du mot latin *adolescere*, c'est-à-dire « être en train de grandir, d'évoluer, de tenter de devenir adulte »<sup>155</sup>. Ainsi, comme il ressort de cette définition, le mot *adolescent* ne précise pas l'âge exacte de la personne désignée par ce nom. Dans sa *Lettre à Budé* en 1521 par exemple, Rabelais se déclarait adolescent<sup>156</sup> à l'époque où il avait 28 ans<sup>157</sup> restant ainsi fidèle au sens étymologique de la notion *adolescent*. Outre la dénomination *adolescent*, qui désigne un certain groupe de personnes, on recourt parfois au classement selon l'année de naissance. D'après cette théorie, la majorité des participants à notre recherche font partie de la génération Z. Comme cette dénomination ne peut pas être appliquée à l'ensemble des enquêtés, dont certains<sup>158</sup> font partie de la génération précédente, donc la génération Y, la notion terminologique désignant le groupe ciblé tout au long de ce livre sera *adolescent*.

Barabel, Meier et Zerbib<sup>159</sup> ont défini les jeunes nés dans les deux dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle avec des adjectifs. Nous n'allons pas citer tous leurs adjectifs mais seulement ceux qui ont inspiré notre réflexion :

- connectés par les technologies de l'information et de la communication (p.ex. : Internet, réseaux sociaux, SMS, etc.),
- communicants, collaboratifs et sociables - qualités qui pourraient porter fruit à notre recherche vu qu'une bonne partie du questionnaire laisse la place aux expériences propres et aux observations épilinguistiques des enquêtés.
- créatifs – porteurs de nouveaux comportements et attitudes
- détachés, impatientes – les nouveaux comportements sont producteurs de vide chez l'individu (par les activités relevant du court-termisme, de la superficialité, etc.). C'est surtout l'impatience qui a eu un impact majeur sur l'activité des enquêtés. D'un côté, leur créativité et imagination nous ont donné une image

---

155 Mariette Darrigrand, 2008, *Ces mots qui nous gouvernent. Abécédaire de la France sarkozienne*, Paris, Bayard, p. 19.

156 En psychologie, on utilise le terme *adulcescence* pour désigner l'époque de vie entre 18 et 30 (parfois même 35) ans.

157 Mariette Darrigrand, *Ces mots...*, *op.cit.*, p. 19.

158 Comme l'année de transition entre la génération Y et la génération Z varie d'un auteur à l'autre, nous ne pouvons pas dire exactement combien d'étudiants font partie de la génération Y et combien exactement font partie de la génération Z.

159 M. Barabel, O. Meier & A. Perret, 2012, *Travailler avec les nouvelles générations Y et Z*, Levallois-Perret, Groupe Studyrama, pp. 66-73.

concrète de la problématique étudiée, d'un autre côté, nous considérons que l'impatience et l'absence de satisfaction immédiate, probablement dues aux deux longues pages de questionnaire, ont eu pour effet que tous les blocs thématiques n'ont pas été remplis ou que plusieurs questions n'ont eu pour réponse que « oui » ou « non ».

- virtuels, individualistes – une des explications possibles de la petite volonté de participer à la deuxième phase de l'enquête de terrain, à l'enquête par entretien

Les définitions généralisantes des adolescents ne prennent pas en considération les facteurs spécifiques, tels que les conditions économiques ou sociales. Dans notre cas, ce sont surtout l'environnement bilingue et le sentiment d'appartenance à un groupe linguistique qui distinguent les jeunes Québécois des jeunes des autres pays. Il ne faut pas oublier le fort attachement à la nation québécoise. Selon Annie Pilote, le double sentiment d'appartenance, c'est-à-dire l'appartenance communautaire et l'appartenance civique, est perçu comme complémentaire aux yeux des jeunes<sup>160</sup> : l'appartenance communautaire est considérée comme importante et, en même temps, les jeunes sont profondément attachés à l'appartenance civique.

D'un autre côté, en 1987, François Rocher a écrit dans son article intitulé *Les jeunes et la langue : les maux de l'indifférence*, que la culture anglo-saxonne exerce une influence importante non seulement sur la plan linguistique mais, ce qu'il souligne, sur la détermination des valeurs<sup>161</sup>. Même si les jeunes aiment leur langue, grâce à laquelle ils s'expriment et manifestent leurs sentiments, ils sont particulièrement perméables au modèle de vie anglo-saxon, qu'ils recherchent même<sup>162</sup>.

Comme les communautés francophones cohabitent avec les communautés anglophones au Canada, de nombreux enfants sont issus de familles bilingues, dans lesquelles l'un des parents est de langue maternelle française tandis que l'autre est de langue maternelle anglaise. Par conséquent, dès leur naissance, ces enfants sont membres des deux communautés linguistiques canadiennes principales, française et anglaise. Si l'on y ajoute le fait que l'anglais est de plus en plus parlé dans les familles francophones<sup>163</sup>, les notions d'endogroupe et d'exogroupe n'ont plus lieu pour les adolescents qui font partie de l'un ou de l'autre groupe

160 Annie Pilote, « Construire son identité ou reproduire la communauté ? », in : Michel Bock (dir.), 2007, *La jeunesse au Canada français. Formation, mouvements et identité*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, p. 100.

161 François Rocher, 1987, « Les jeunes et la langue : les maux de l'indifférence », in : Philippe Barbaud et al., *L'avenir du français au Québec*, Montréal, Québec /Amérique, p. 105.

162 *Ibid.*

163 Entre autres ressources, ce constat ressort aussi de notre recherche.



mentionnés ci-dessus<sup>164</sup>. Pour ces jeunes, c'est alors l'appartenance civique qui l'emporte sur l'appartenance communautaire.

La notion d'identité bilingue présente d'une certaine façon une forme d'identité unifiée<sup>165</sup> d'un pays linguistiquement complexe, comme le Canada semble être de notre point de vue de citoyenne d'un pays unilingue. Les adolescents bilingues sont capables de se débrouiller dans le milieu minoritaire francophone en même temps que dans le milieu majoritaire anglophone. Cette capacité leur donne l'avantage de pouvoir évoluer sur le marché du travail à travers tout le territoire canadien. Or, l'identité bilingue peut être conçue comme un compromis nécessaire pour les citoyens du Canada. Et ceci pour les francophones surtout. Deveau et Landry constatent encore un danger éventuel pour la minorité francophone : « En constant état de mouvance, cette identité [bilingue] est cependant précaire et peu stable. L'identité bilingue n'est pas sans conséquence sur la francité des jeunes, particulièrement quand elle s'accompagne d'un affaiblissement de l'identité francophone »<sup>166</sup>. Si l'on ajoute l'anglo-dominance environnante universelle, la question suivante apparaît tout naturellement : Est-ce que le français au Canada est menacé par l'anglais ? La curiosité de connaître la réponse de la génération « moderne » à cette question nous a poussée à inclure cette question dans notre questionnaire et à faire ainsi éclaircir la relation français-anglais au Québec, province à priori francophone avec une présence anglophone objective, par les adolescents.

Au contraire de ce qui a été mentionné ci-dessus sur la constitution et l'unification de l'ensemble canadien, selon quelques auteurs, la jeunesse canadienne en général est supposée manquer de culture et d'identité nationales<sup>167</sup>. De plus, Robert Hollands semble critiquer l'habitude des jeunes canadiens à emprunter à des jeunes d'autres cultures telles que britannique ou américaine<sup>168</sup>.

Vu la récurrence des débats, publications, sujets dans les journaux, on constate une apathie croissante quant aux questions sur la langue. Ce constat est en corrélation avec les mots de Christine Fréchette : « [...] les discours alarmistes éloignent de la politique nombre de jeunes, les enfants de la Charte de la langue française, qui ne se reconnaissent pas dans ce discours qui colle peu à leur réalité »<sup>169</sup>.

---

164 Kenneth Deveau & Rodrigue Landry, « Identité bilingue », in : M. Bock (dir.), *La jeunesse ...*, *op.cit.*, p. 122.

165 Annie Pilote, « Construire son identité... », *art.cit.*, p. 98.

166 K. Deveau & R. Landry, « Identité bilingue », *art.cit.*, p. 128.

167 Robert Hollands, « Représenter la jeunesse canadienne : défi ou possibilité réelle ? », in : Madeleine Gauthier & Diane Pacom (dir.), 2001, *La recherche sur les jeunes et la sociologie au Canada*, Québec, Les Éditions de l'IQRC, p. 129.

168 *Ibid.*

169 Christine Fréchette, « Pour un changement... », *art.cit.*, p. 69.

Ainsi, nous supposons que la partie de notre questionnaire qui contient des questions ouvertes sur l'aménagement linguistique ne sera remplie que par une minorité des enquêtés ou d'une manière concise. Un autre appui pour cette prémisses sur l'apathie vers les recherches sur la situation linguistique au Québec se trouve dans l'article de Linda Cardinal, professeure à l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa, qui constate : « Étant donné que les défenseurs de la langue française et des langues officielles se font de plus en plus rares, la question devrait préoccuper tous les francophones du Canada, et plus particulièrement les francophones du Québec »<sup>170</sup>. Sa remarque indique que l'espace réservé à une participation active à la politique linguistique diminue et que l'attitude des générations contemporaines perd peu à peu la détermination de lutte, au moins quant à l'approche qu'on avait adoptée jusque-là.

En somme, les adolescents contemporains ne représentent pas seulement la génération future qui pourrait influencer l'évolution de l'aménagement linguistique, mais ils sont aussi un groupe particulièrement intéressant pour décrire la glottopolitique québécoise à travers une enquête de terrain.

---

170 Linda Cardinal, 2012, « Que restera-t-il du projet linguistique canadien en 2015 ? », in : Miriam Fahmy (dir.), *L'État du Québec 2012*, Montréal, Boréal, p. 462.

